Violences contre les femmes : La loi vous protège !

Dans l'urgence :

Brigade de gendarmerie,
Commissariat de police
17

Pour le soin : service
des urgences, médecins
15

En parler, s'informer :

Aid'victimes	05.62.51.98.58
CIDFF	05.62.93.27.70
CDAD	05.62.34.96.73
Planning familial	05.62.93.93.26
Défenseur des droits	05.62.56.65.65
Numéro d'appel national	39 19

Plateforme internet
www.stop-violences-femmes-gouv.fr

Pour porter plainte :

- Gendarmerie
- Commissariat
- Procureur de la République

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Collectif 65 Droits des Femmes
collectif65droitsdesfemmes@gmail.com
www.collectif65droitsdesfemmes.org

Le machisme viole et tue tous les jours

PAS UNE DE PLUS !

MARCHONS DE NUIT !

JEUDI 25 NOVEMBRE 18H
RDV QUARTIER ARSENAL
FACE AU NEX HOTEL

Le 25 novembre : Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

C'est un moment fort de solidarité avec toutes celles qui sont victimes de violence dans le monde : les femmes afghanes, algériennes, brésiliennes, mexicaines, syriennes... Femmes maltraitées, manipulées, harcelées, insultées, frappées, mutilées, violées, assassinées ! Tous les jours, ici, ailleurs, partout !

Car tous les jours, dans tous les milieux, les violences machistes continuent leurs ravages !

En France, 99 femmes ont été tuées par leur mari, compagnon, partenaire ou ex depuis janvier 2021. Elles étaient 102 en 2020, 146 en 2019. Nombre d'entre elles étaient déjà victimes de violences antérieures et avaient porté plainte ou alerté les forces de l'ordre. Cela n'a rien empêché !

Toujours en France, d'après les chiffres officiels, les femmes sont près de 100 000 par an à être victimes de viols. Contrairement aux idées reçues, dans 90% des cas ces agressions sont perpétrées par une personne connue de la victime, y compris par le conjoint lui-même ou l'ex conjoint. Oui, le viol conjugal est un crime !

Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas des violences comme les autres. Elles sont la résultante d'un système social, politique, historique, économique, éducatif qui a pour nom le patriarcat. Elles sont la résultante d'un système de pensée qui dure depuis des siècles dans lequel les femmes sont considérées comme inférieures et leur corps comme propriété des hommes. Elles se perpétuent dans la sphère privée comme dans le monde du travail.

Portons la voix de toutes celles qui subissent les violences verbales, physiques, institutionnelles. Dénonçons le sexisme, la lesbophobie, la transphobie, le racisme, le système prostitutionnel, les violences envers les femmes handicapées, immigrées, sans-abri, les violences au travail.
Pour qu'enfin, nous puissions vivre en sécurité et sans jamais plus pleurer nos mortes !

Une vraie politique publique contre les violences faites aux femmes est urgente !

Non, les moyens alloués à la lutte contre les violences ne sont pas suffisants. Et l'absence d'une politique publique d'ampleur signe l'échec de la « grande cause du quinquennat » Macron.

Nous avons besoin d'une LOI-CADRE qui prenne en compte tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes : prévention de toutes les violences dans la sphère privée et la sphère professionnelle, éducation à l'égalité dans tous les établissements scolaires, sensibilisation du public aux stéréotypes de genre, accompagnement et protection des victimes, développement des structures d'hébergement, solidarité financière, sanction soin et réinsertion des agresseurs, formation des professionnel.le.s d'accueil, de soutien et de santé.

Nous voulons que tous ces besoins soient financés à la hauteur de ce qu'ils méritent !

Nous contacter :

collectif65droitsdesfemmes@gmail.com

Collectif Droits des Femmes 65

@collectif65droitsdesfemmes

@Coll65Femmes

Membres signataires : Collectif Droits des Femmes 65, ATTAC 65, CDAFAL 65, CGT Ormeau, UD CGT, EELV 65, Ensemble! 65, FI 65, FSU 65, LDH Tarbes-Bagnères, Libre Pensée 65, Mains Violettes, NPA 65, PCF 65, PG 65, Planning Familial 65, PS 65, Solidaires 65, UCL 65